GROUP'INFO

Bulletin d'information du Groupement de Parents n° 16

DECEMBRE 2005

En dehors de toute fédération, le Groupement de Parents est constitué de parents d'élèves bénévoles de la maternelle au Collège (des Essarts) et se veut le relais d'information entre les écoles, la Mairie et vous, les parents. Depuis plusieurs années, les parents élus peuvent vous renseigner sur les différents aspects de la vie scolaire de vos enfants, assistent pour vous aux différentes réunions qui concernent la vie des écoles et agissent dans leurs intérêts.

Téléthon

Grâce à la participation active de tous, il a été remis un chèque de 2258,45 € au parrain de cette année, Cédric Paquet, pour la recherche contre les maladies génétiques, dans le cadre du Téléthon 2005.
Après leur course, les enfants des deux écoles élémentaires lui ont offert l'affiche du Téléthon encadrée et signée par tous.
De leur côté, les collégiens ont collecté 331,72 €.

Notre association soutient le Téléthon au Perray depuis sa création.

COLLEGE

Lors du dernier Conseil d'Administration, M Beuf a annoncé que quatre architectes ont été sélectionnés pour concourir et présenter chacun un projet pour la construction du nouveau collège. On estime la livraison possible de ce nouveau collège pour la rentrée 2010.

Les dossiers du Group'Info

Notre association est abonnée au mensuel "La lettre des Parents". Chaque Group' Info sera l'occasion de vous résumer quelques articles, qui nous ont paru intéressants.
Dans ce numéro (page 3) :

- **Le livret scolaire**
- **Le sommeil**

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE A TOUS

Sécurité aux abords des écoles : circulation à vélo

Attention, il fait nuit tôt en cette saison.
Pensez à ce que vos enfants, qui circulent à vélo, soient correctement signalés (lampe, gilet fluorescent, casque,..), de façon à éviter une situation à risque.

Une excellente recette à l'école de la Barantonnerie

A l'initiative des maîtresses de la Barantonnerie, la vente de bulbes de fleurs en octobre dernier a rapporté un bénéfice de 3700 € pour la coopérative de l'école. Cet argent servira à financer une partie de la sortie scolaire de fin d'année, pour toute l'école.
Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette vente.

Un nouvel emploi à l'école des Platanes

Cette année scolaire, à l'école des Platanes, la création d'un emploi « vie scolaire » permet à chaque enseignante d'être déchargée de la moitié de sa classe pendant quelques heures, afin d'aider les enfants en difficulté.
La personne est présente 20 heures par semaine, à l'école.

OPERATION « LECTEURS EN HERBE »

L'école des Platanes a mis en place cette année, au mois de septembre, l'opération « Lecteurs en herbe », qui consistait à proposer aux parents une sélection de livres pour leurs enfants. En fonction du nombre de livres vendus, l'école des Platanes récupérait une quantité de livres pour sa propre bibliothèque. Ainsi, grâce à cette opération, la bibliothèque de l'école s'est enrichie cette année de 26 nouveaux livres.

L'Anglais en élémentaire

Au Perray, il est dispensé en CM2 et en CM1 à raison de 2 fois ¾ heure par semaine.
Les CE2 reçoivent un enseignement de 2 fois ½ heure par semaine.

Les voyages scolaires

Du 22/01 au 31/01/2006, la classe de CM1 de la Barantonnerie partira en classe de neige au Grand Bornand.
Du 6/03 au 14/03/2006, les deux classes de CM2 des Platanes partiront en classe de musique, à Villedieu (près d'Avignon).

.

LES DOSSIERS DU GROUP'INFO

Mais qu'est ce que le livret scolaire au juste ?

(article issu du mensuel « La lettre aux parents »)

Contenu et parcours

Chaque enfant scolarisé possède **un dossier scolaire** – qui n'a rien à voir avec le bulletin trimestriel (appelé **livret scolaire** en primaire). Conservé par l'établissement dans lequel l'élève est inscrit, il comporte des renseignements sur les classes fréquentées, les éventuels redoublements, les papiers administratifs d'usage. Des données telles que le nombre des absences, les passages en conseil de discipline… sont également consignées. Bien sûr, tout ne peut pas être écrit ou enregistré: vous n'y trouverez jamais d'informations d'ordre purement privé ni des injures, ni des jugements de valeur.

En outre, si votre enfant a rencontré quelques difficultés à une période de sa scolarité, rassurez- vous, son dossier ne le « poursuivra » pas en permanence, du CP à la terminale, comme un « boulet ». En effet, il est rendu à la famille ou gardé dans les archives de l'école en fin de primaire, de collège et de lycée. En revanche, si le jeune change d'établissement en cours de route, son dossier est transmis à l'établissement d'accueil. Cela ne signifie pas que les professeurs ne savent rien sur la scolarité antérieure de leurs élèves. Ainsi, les enseignants de CM2 fournissent une fiche récapitulative des niveaux de compétence, complétée par une appréciation générale.

Consultation

De la même façon qu'un dossier médical, vous (les parents ou l'élève majeur) pouvez demander à consulter le dossier scolaire. Vous y avez accès puisque les informations répertoriées sont considérées comme touchant à votre propre vie.

Le livret scolaire du bac

Le livret (modifié en 2004) que le candidat présentera au moment des épreuves de première et de terminale n'a rien à voir avec le dossier scolaire conservé dans l'établissement. Ce document est conçu pour aider le jury d'examen à se faire une idée sur le candidat.

Il comporte:

- L'identité et une photographie du candidat.
- Un récapitulatif de la scolarité depuis l'entrée en sixième (année, établissement et éventuellement redoublement) sans précision sur les résultats obtenus.
- Pour la classe de seconde, seules les notes et les appréciations de français sont inscrites.
- Pour les classes de première et de terminale, le dossier est plus complet puisqu'il indique, dans chaque discipline les moyennes trimestrielles du candidat, la moyenne annuelle, la moyenne de la classe, l'appréciation du professeur, l'avis de l'équipe pédagogique (très favorable, favorable, doit faire ses preuves)….

Ce livret est normalement étudié par les examinateurs des épreuves orales et le jury d'examen. Il peut servir à remonter les notes (jamais à les baisser) pour l'obtention du diplôme. Ne le prenez donc pas à la légère!

Le sommeil

(article issu du mensuel "La lettre aux parents")

Une des causes essentielles de la fatigue scolaire est l'insuffisance de sommeil.

Si un petit enfant a besoin de 12 heures de sommeil (dont la sieste), un enfant scolarisé en primaire et au collège a besoin de 9 heures- 9 heures30 de sommeil par jour.

Une bonne indication du manque de sommeil est la façon dont l'enfant se réveille le matin: Se lève-t- il facilement? Faut-il le rappeler plusieurs fois? S'il éprouve des difficultés, n'essayez pas de le lever plus tard mais, au contraire, de le coucher plus tôt.

À l'adolescence, le sommeil se modifie. Toutefois, l'enfant a plus besoin de dormir qu'il ne veut bien l'avouer. Il a besoin d'un minimum 8 heures de sommeil. Et, surtout, entre l'heure du coucher et de l'endormissement, il peut s'écouler un grand laps de temps car l'adolescent réfléchit sur lui-même, sur la vie, l'amour…

Pour favoriser un endormissement rapide, les conseils sont les mêmes ou presque que pour les bébés: le soir, privilégiez les lumières douces, baissez le son de vos différents appareils. Ne vous disputez pas avec lui, cela peut vous empêcher de dormir (vous et lui). Et surtout bannissez les jeux vidéos entre une demi-heure et une heure avant le coucher: il emmagasinera une telle tension qu'il lui faudra beaucoup de temps pour se calmer et arriver à dormir.

Résultats des élections de parents d'élèves :
Une large majorité pour le Groupement de Parents

C'est à une **majorité encore plus large** que l'année dernière, que vous avez élu **le Groupement de Parents** dans chacune des trois écoles maternelle et élémentaires du Perray, et nous vous remercions de votre confiance.

En conséquence, les résultats pour l'année scolaire 2005/2006 sont:

- ***Ecole maternelle du Pont Marquant*** :
  - **Groupement de Parents** : 68.1 % (6 sièges : S Chemouni, C Duchemin, B Flèche, C Sachs, C Lepron, N Penn ; suppléants : F Digonneaux, S Mondou)
  - **FCPE** : 31.9 % (3 sièges)

- ***Ecole élémentaire des Platanes*** :
  - **Groupement de Parents** : 54.1% (5 sièges : L Saigot, C Langlet, M Chevalier, C Gorecki, C Teurnier ; suppléants : C Deshayes, C Duchemin, S Rolland, C Lepron, B Flèche)
  - **FCPE** : 45.9% (5 sièges)

- ***Ecole élémentaire de la Barantonnerie*** :
  - **Groupement de Parents** : 56.5 % (4 sièges : S Mondou, P Martinez, H Raposo, D Maurice ; suppléant : F Digonneaux)
  - **FCPE** : 28.8 % (2 sièges)
  - **PEEP** : 14.7% (1 siège)

- ***Le Collège des Molières*** :
  - **Groupement de Parents** : 27.01% (2 sièges : C Ponceau, MA Ammeloot)
  - **FCPE** : 40.05% (3 sièges)
  - **PEEP** : 32.94% (2 sièges)

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions, des doutes, besoin d'informations.

Pour nous contacter :

- Présidente (chargée du primaire) :
  Laurence SAIGOT : 06.80.63.85.29 ou laurence.saigot.groupement.parent@wanadoo.fr
- Vice-présidente, chargée du Collège : Christine PONCEAU : 01.34.84.10.98
- Secrétaire : Chantal GORECKI : 01.34.84.60.15 ou chantal.gorecki@wanadoo.fr
- Secrétaire Adjointe, chargée du Group'Info : Catherine LANGLET : 01.30.46.33.59
- Trésorière : Sabine CHEMOUNI : 06 62 76 59 92